

renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger. L'élaboration de normes de sécurité pour les chancelleries, les résidences officielles et les logements du personnel se poursuit.

Principales réalisations au cours de l'exercice 2013-2014

La Direction générale a :

- créé une unité de surveillance pour la détection précoce des situations d'urgence et des incidents de sécurité internationaux qui surgissent et qui sont susceptibles de menacer la sécurité des Canadiens, des missions canadiennes ou des intérêts canadiens à l'étranger;
- déployé d'autres gestionnaires du programme de sécurité dans le réseau du Canada à l'étranger, ce qui a porté leur nombre à 31, et des agents de soutien à la sécurité recrutés sur place ont été embauchés dans les régions vulnérables. De plus, des membres de l'Équipe permanente de déploiement rapide ont été déployés en réaction à la situation à Nairobi, Manille, Djouba et Kiev pour aider les missions à répondre à la crise et assurer le maintien de la prestation des services essentiels;
- a fourni de l'équipement de sécurité et du personnel spécialisé en situation d'urgence aux missions canadiennes à Ramallah, Tel-Aviv, Nairobi, Djouba et Kiev. De plus, une gamme complète d'équipement de sécurité a été acquise et déployée, y compris des véhicules blindés, des appareils à rayons X et des détecteurs de métaux, des réseaux de communication radio, des matériaux résistant aux balles et aux explosions ainsi que des systèmes de télévision en circuit fermé;
- intégré aux projets immobiliers la conception, l'acquisition et l'installation d'un éventail complet de mesures relatives à la sécurité matérielle. De nouveaux arrangements au chapitre de l'approvisionnement ont été établis pour la fourniture de services professionnels d'architecture et de génie à l'appui de l'exécution du programme d'infrastructure critique;
- élaboré, pour le projet pour l'amélioration des gardiens de sécurité locaux, un modèle de demande de propositions (DP) à l'usage des missions pour l'attribution de contrats à des entreprises de sécurité privées. Une autre DP a été élaborée pour une trousse de vérification à l'intention des missions.

SERVICES AUX EMPLOYÉS RECRUTÉS SUR PLACE

La Direction générale des services aux employés recrutés sur place est responsable des orientations stratégiques et du cadre stratégique et réglementaire global en ressources humaines (RH) pour tous les employés recrutés sur place (plus de 5 300), et ce, pour le MAECD, les partenaires et les cooccupants au sein du réseau du Canada à l'étranger. Une supervision stratégique est fournie à la Direction générale par l'intermédiaire de deux organismes de gouvernance clés : le Comité de gouvernance des ERP et le Comité de gouvernance des pensions et des avantages sociaux des ERP. La Direction générale a pour mandat d'offrir, en partenariat avec les Centres régionaux de services, les points de prestation de services communs et les missions, une gamme complète de services en RH. Notamment, elle :

- élabore et met au point le cadre réglementaire et stratégique en RH relatif aux ERP;
- offre des conseils, des outils, de la formation et des orientations en ce qui concerne la planification des RH, la classification, la dotation et les relations de travail;
- détermine la rémunération propre à une mission au moyen d'une analyse du marché international du travail, et fixe les conditions d'emploi, y compris le salaire et les avantages sociaux locaux;
- élabore et gère les exigences relatives à la pension, aux assurances et à la sécurité sociale des ERP à l'échelle mondiale;
- gère et calcule les indemnités de cessation d'emploi, y compris les indemnités de départ;
- fixe les normes de classification et de compétences pour tous les postes d'ERP;
- dirige les interventions avec les missions dans le cas de crises géopolitiques ou de catastrophes naturelles.

Un des principaux rôles de la Direction générale est de renforcer la capacité et d'accroître les connaissances en gestion des RH relative aux ERP. Elle y contribue en produisant et en diffusant du matériel de référence, des lignes directrices et des outils pratiques pour utilisation à l'étranger. De même, autre élément clé, des activités de formation sont menées à l'intention de tous les membres de la direction, soit de manière indépendante, soit en partenariat avec l'Institut canadien du service extérieur.